REPUBLIQUE FRANÇAISE

CRECHE - COMMUNE DE BOVES : CRECHE - COMMUNE DE BOVES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21800124600063

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DU GRAND AMIENS

M. 57

Budget primitif
Voté par nature

BUDGET: CRECHE - COMMUNE DE BOVES (3)

ANNEE 2025

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 4 B - Modalités de vote du budget 5 C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats 6 C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses 7 C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes 8 II - Présentation générale du budget A - Vue d'ensemble - Vote et reports 9 B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1) Sans Objet C1 - Equilibre financier du budget - Investissement 10 C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement 13 D1 - Balance générale - Dépenses 15 D2 - Balance générale - Recettes 17 III - Vote du budget A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 19 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 23 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 25 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 26 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 27 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 28 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 30 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 33 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 36 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux Sans Objet B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

81.7 - Etat de la dette - Autres dettes 22 Méthodes utilisées pour les amortissements 32 Méthodes utilisées pour les amortissements 33 Etat des provisions constituées 33 Etat des provisions 34 Etat des charges transférées 53 Sour Obj 35 Détail des Anapires d'opérations pour comptes de tiers 53 Sour Obj 36 Prêts 57 Etat synthétique des engagements données 57 Etat synthétique des engagements données 57 Etat synthétique des engagements reçus 57 Etat des emprunts garantis 57 Etat des emprunts garantis 57 Etat des mortinats de crédit-bail 57 Etat des contrats de crédit-bail 57 Etat des routinats de routinats de routinats de partie des crédits de paiement financier 58 Subventions versées 58 Subventions versées 58 Subventions versées 58 Etat du personnel 59 Etat du personnel 50 L'iste des organismes de regroupement 50 L'iste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 59 Etat du personnel 50 L'iste des definition de la Teom de l'expolentation de la répartition de la TEOM - Inves		
32	B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
3.1 - Etat des provisions constituées 3.2 - Etal etment des provisions 3.3 - Etal des et leurent des provisions 4 Etat des charges transférées 5 Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 5 Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 5 Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 5 Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 5 Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 5 Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 5 Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 5 Bat synthetique des engagements donnés 5 Sans Obj. 57 2 Etat synthetique des engagements reçus 5 Sans Obj. 57 E tat des emprunts garantis 57 E tat des emprunts garantis 57 E tat des emprunts garantis 57 E tat des contrats de crédit-bail 57 E tat des crectets grevées d'affectation spéciale 57 E tat des gragements reçus 57 E tat des gragements reçus 57 E tat des gragements reçus 57 E tat des des établissements requis 57 E tat des des établissements requis 57 E tat des des établissements publics créés 57 E tat des des établissements publics créés 57 E tat des établissements publics créés 57 E tat des es ervices individualisés dans un budget annexe 57 E quilibre budgétaire 57 E quilibre budgétaire - Dépenses 57 E tat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 57 E tat des autorisations de programme et des crédits de	B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
83.2 - Etalement des provisions 44 - Bat des charges transférées 5 - Sans Obj 45 - Potat des charges transférées 5 - Pôtati des chaptires d'opérations pour comptes de tiers 6 - Pôtats 6 - Prêtts 7 - 1 - Etat synthetique des engagements donnés 7 - 1 - Etat synthetique des engagements requs 7 - 2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 7 - 2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 7 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 7 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 7 - Etat des contrats de crédit-bail 7 - Calcul des marchés de partenariat 7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 7 - Leat des recettes grevées d'affectation spéciale 7 - Autres engagements founés 7 - Autres engagements founés 7 - Autres engagements founés 8 - Sans Obj 8 - Subventions versées 9 - Etat du personnel 10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 9 - Etat du personnel 10 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 11 - Equilibre budgétaire 11 - Equilibre budgétaire 11 - Equilibre budgétaire 11 - Equilibre budgétaire 12 - Liste des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 12 - Liste des services assujettis à la TVA et no érigés en budget annexe 12 - Le Lat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 10 - Autres éléments d'information 11 - Liste des services assujettis à la TVA et no érigés en budget annexe 12 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 12 - Lestas de la répartition de la TEOM - Investissement 13 - Equilibre autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 14 - Liste des services assujettis à la TVA et no érigés en budget annexe 15 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 16 - Liste des depenses et recettes des services	B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
B4 - Elat des charges transférées Sans Obj B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Obj B5 - Prétail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers Sans Obj B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés Sans Obj B7.2 - Etat synthetique des engagements requs Sans Obj B7.3 - Etat des engrunts garantis 4	B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
85 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers 86 - Prête 3 87 - Pétat ynthetique des engagements donnés 87 - 1 - Etat synthetique des engagements reçus 87 - Sans Obj 87 - 2 - Etat synthetique des engagements reçus 87 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 87 - 4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 87 - Etat des emprunts garantis 87 - Etat des contrats de crédit-bail 88 - Obj 87 - Etat des marchés de partenariat 88 - Etat des marchés de partenariat 89 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 89 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 80 - Autres engagements onnés 80 - Autres engagements reçus 80 - Autres engagements reçus 80 - Etat du personnel 80 - Etat du personnel 80 - Etat des regranismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 80 - Etat du personnel 81 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 80 - Etat du personnel 81 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 80 - Etat du personnel 81 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 80 - Etat du personnel 81 - Liste des regroupement 81 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 80 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80 - Autres étit dements d'information 81 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 82 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 83 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 84 - Etat des autorisations de programme et des crédits de	B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
86 - Prêts 87.1 - Etat synthetique des engagements donnés 87.1 - Etat synthetique des engagements reçus 87.2 - Etat synthetique des engagements reçus 87.3 - Etat des emprunts garantis 87.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 87.5 - Etat des contrats de crédit-bail 87.6 - Etat des contrats de crédit-bail 87.6 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.8 - Autres engagements donnés 87.9 - Autres engagements reçus 87.9 - Autres engagements reçus 87.9 - Autres engagements reçus 88.0 - Subventions versées 89.1 - Etat des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 89.1 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 89.1 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 89.1 - Liste des établissements publics créés 89.1 - Liste des exrices individualisés dans un budget annexe 80.1 - Liste des exrices individualisés dans un budget annexe 80.1 - Liste des dudgétaire 80.1 - Liste des dudgétaire 80.1 - Liste des dudgétaire - Dépenses 80.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80.2 - Liste des érroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 80.2 - Etat des defenents d'information 80.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 80.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 80.3 - Décisions en matière de taux 80.4 - Liste des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - F	B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
87.1 - Etat synthetique des engagements donnés 87.2 - Etat synthetique des engagements reçus 87.3 - Etat des emprunts garantis 87.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 87.5 - Etat des contrats de crédit-bail 87.6 - Etat des narchés de partenariat 87.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.6 - Etat des marchés de partenariat 87.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.8 - Autres engagements donnés 87.8 - Autres engagements donnés 87.9 - Autres engagements reçus 88.0 - Subventions versées 89.8 - Subventions versées 89.9 - Etat du personnel 810 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 810.1 - Liste des organismes de regroupement 811.1 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 812.1 - Etat des autorisations d'engagement publics créés 813.3 - Ci.1 - Equilibre budgétaire - 812.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 813.2 - Equilibre budgétaire - Recettes 814.3 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.3 - Suppose des des services des services d'en budget annexe 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des	B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
87.2 - Etat symthetique des engagements reçus 87.3 - Etat des emprunts garantis 87.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 87.5 - Etat des contrats de crédit-bail 87.5 - Etat des contrats de crédit-bail 87.6 - Etat des marchés de partenariat 87.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.8 - Autres engagements donnés 87.9 - Autres engagements forcus 87.9 - Autres engagements reçus 87.9 - Autres engagements reçus 88.1 - Subventions versées 89.0 - Etat du personnel 81.0 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 80.1 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 80.1 - Liste des établissements publics créés 81.1 - Liste des organismes de regroupement 81.1 - Liste des organismes de regroupement 81.2 - Liste des établissements publics créés 81.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 82.1 - Equilibre budgétaire 82.1 - Equilibre budgétaire 82.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 83.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 84.2 - Equilibre budgétaire - Recettes 84.2 - Equilibre budgétaire - Recettes 85.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 86.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 87.5 - De Autres éléments d'information 88.5 - Di Autres éléments d'information 99.1 - Liste des services assigiettis à la TEOM - Investissement 90.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 90.3 - Décisions en matière de taux 90.4 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 90.5 - Liste des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 90.5 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 90.5 - Arrêté et signatures	B6 - Prêts	39
87.3 - Etat des emprunts garantis 87.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 87.5 - Etat des contrats de crédit-bail 87.5 - Etat des marchés de partenariat 87.5 - Etat des marchés de partenariat 87.6 - Etat des marchés de partenariat 87.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.8 - Autres engagements donnés 87.9 - Autres engagements donnés 88.0 - Subventions versées 89.1 - Etat du personnel 80.1 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 80.1 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 80.1 - Liste des organismes de regroupement 80.1 - Liste des organismes de regroupement 80.1 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 80.1 - Equilibre budgétaires 80.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 80.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 80.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 80.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80.2 - Etat des autorisations de voyageurs - Volet 1 : Budget 80.1 - Liste des autorisations des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 80.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 80.3 - Décisions en matière de taux 80.4 - Etat des de répartition de la TEOM - Investissement 80.5 - Etat des des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement 80.5 - Etat des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 80.5 - Arrêté et signatures	B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
57.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis 57.5 - Etat des contrats de crédit-bail 57.5 - Etat des marchés de partenariat 57.6 - Etat des recettes grevés d'affectation spéciale 58.7 - Autres engagements donnés 58.8 - Subventions versées 58.7 - Autres engagements reçus 58.8 - Subventions versées 58.9 - Etat du personnel 58.0 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 58.1 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 58.1 - Liste des organismes de regroupement 58.1 - Liste des des dablissements publics créés 58.1 - Subventions services individualisés dans un budget annexe 58.1 - Liste des établissements publics créés 58.1 - Subventions des services individualisés dans un budget annexe 58.1 - Etat des estitis de particular des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 58.1 - Liste des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 58.1 - Subventions de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 58.1 - Options de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 58.2 - De Autres éléments d'information 59.1 - Liste des services assujetits à la TVA et non érigés en budget annexe 59.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 59.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 59.3 - Décisions en matière de taux 59.4 - Lista de la répartition de la TEOM - Investissement 59.5 - Lista des dépenses et recettes des services d'eau et d'as	B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
87.5 - Etat des contrats de crédit-bail 87.6 - Etat des marchés de partenariat 87.7 - Etat des marchés de partenariat 87.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.8 - Autres engagements donnés 87.9 - Autres engagements donnés 87.9 - Autres engagements reçus 87.8 - Subventions versées 88 - Subventions versées 89 - Etat du personnel 80 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 80 - Etat du personnel 80 - Liste des organismes de regroupement 80 - Liste des organismes de regroupement 80 - Liste des organismes de regroupement 81.1 - Liste des des fablissements publics créés 81.1 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 82 - Ranexes budgétaires 83 - Equilibre budgétaires 84 - La - Equilibre budgétaire - Dépenses 85 - La - Equilibre budgétaire - Dépenses 86 - La - Equilibre budgétaire - Recettes 87 - La - Equilibre budgétaire - Recettes 89 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80 - La - Equilibre budgétaire - Recettes 80 - La - Equilibre budgétaire - Recettes 80 - La - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80 - La - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 80 - La - Etat des autorisations des voyageurs - Volet 1 : Budget 80 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 80 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 80 - Liste de la répartition de la TEOM - Investissement 90 - Listes de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 90 - Listes de dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 91 - Listes de dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 92 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 95 - Le Etats	B7.3 - Etat des emprunts garantis	40
87.6 - Etat des marchés de partenariat 8.5 ans Obj. 87.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.8 - Autres engagements donnés 8.5 ans Obj. 87.9 - Autres engagements donnés 8.5 Subventions versées 8.6 - Subventions versées 8.9 - Etat du personnel 8.10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 8.11.1 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 8.11.1 - Liste des organismes dars lesquels la collectivité a pris un engagement financier 8.11.1 - Liste des organismes de regroupement 8.11.1 - Liste des organismes de regroupement 8.11.1 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 8.2 ans Obj. 8.11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 8.2 ans Obj. 8.11.4 - Equilibre budgétaires 8.11.5 - Equilibre budgétaire - Dépenses 8.11.5 - Equilibre budgétaire - Dépenses 8.11.6 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 8.2 ans Obj. 8.11.5 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 8.2 ans Obj. 8.2 - Etat des autorisations d'information 9.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 9.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 9.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 9.3 - Décisions en matière de taux 9.4 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement 9.4 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement 9.5 - Etats de dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 9.5 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) 9.5 - Arrêté et signatures	B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	41
87.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale 87.8 - Autres engagements donnés 87.8 - Autres engagements reçus 88.7 - Sutres engagements reçus 88.7 - Sutventions versées 88.2 - Subventions versées 89.3 - Etat du personnel 810 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 810 - Liste des organismes de regroupement 810 - Liste des établissements publics créés 811.3 - Liste des établissements publics créés 811.3 - Liste des établissements publics créés 811.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 82.1 - Equilibre budgétaire 82.1 - Equilibre budgétaire 82.1 - Equilibre budgétaire 82.2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 82.2 - Etat des avervices assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 82.3 - Obj. 82.4 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 82.4 - Décisions en matière de taux 82.5 - D	B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
87.8 - Autres engagements donnés 87.9 - Autres engagements reçus 88 - Subventions versées 89 - Etat du personnel 810 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 82 - Sans Obj 811.1 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 83 - Sans Obj 811.2 - Liste des organismes de regroupement 83 - Sans Obj 811.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 85 - Annexes budgétaires 85 - Annexes budgétaires 85 - La Equilibre budgétaire 86 - La Equilibre budgétaire 86 - La Equilibre budgétaire - Dépenses 87 - La Equilibre budgétaire - Recettes 88 - La Equilibre budgétaire - Recettes 89 - Latt des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 80 - Autres éléments d'information 80 - Autres éléments d'information 80 - Autres éléments d'information 80 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 80 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 80 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 80 - Décisions en matière de taux 80 - Décisions en matière de taux 80 - Décisions en matière de taux 80 - Décisions en matière de la TEOM - Investissement 80 - Décisions en matière de la TEOM - Fonctionnement 80 - Sans Obj 80 - Le Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) 80 - Sans Obj 80 - Aurêté et signatures	B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
87.9 - Autres engagements reçus 88 - Subventions versées 89 - Etat du personnel 810 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 810 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 811.1 - Liste des organismes de regroupement 811.2 - Liste des établissements publics créés 82 - Sans Obj 811.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 82 - Annexes budgétaires 82 - Annexes budgétaires 83 - Equilibre budgétaire - Dépenses 84 - 21.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses 84 - 21.3 - Equilibre budgétaire - Pecettes 85 - 21.4 - Equilibre budgétaire - Recettes 86 - 21.5 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 87 - Autres éléments d'information 80 - Autres éléments d'information 80 - Autres éléments d'information 80 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 80 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 80 - Décisions en matière de taux 80 - Décisions en matière	B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
88 - Subventions versées 89 - Etat du personnel 810 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 811.1 - Liste des organismes de regroupement 82 ans Obj 811.1.2 - Liste des établissements publics créés 83 ans Obj 811.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 82 ans Obj 811.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 82 ans Obj 82 - Annexes budgétaires 83	B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
89 - Etat du personnel 810 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier 811.2 - Liste des organismes de regroupement 811.2 - Liste des organismes de regroupement 811.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 82 - Annexes budgétaires 82 - Liste des établissements publics créés 82 - Annexes budgétaires 82 - Equilibre budgétaire 83 - Equilibre budgétaire - Dépenses 84 - C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses 84 - C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) 85 - Autres éléments d'information 85 - Autres éléments d'information 86 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget 85 - Bedissions en matière de taux 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Décisions en matière de taux 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Décisions en matière de taux 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Décisions en matière de taux 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Décisions en matière de taux 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Décisions en matière de taux 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Décisions en matière de taux 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Décisions en matière de taux 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Décisions en matière de taux 85 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation 85 - Décisions en matière de taux 86 - Décisions en matière de taux 86 - Décisi	B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
BIO - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier Sans Obj BI1.1 - Liste des organismes de regroupement Sans Obj BI1.2 - Liste des établissements publics créés Sans Obj BI1.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.1 - Equilibre budgétaire - Recettes C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Obj C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux Sans Obj D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Obj D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Obj D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Obj D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	B8 - Subventions versées	42
B11.1 - Liste des organismes de regroupement B11.2 - Liste des établissements publics créés Sans Obj B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.3 - Equilibre budgétaire - Dépenses C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Obj C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux Sans Obj D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Obj D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Obj D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	B9 - Etat du personnel	43
B11.2 - Liste des établissements publics créés B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.3 - Equilibre budgétaire - Dépenses C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Obj. C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Obj. D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux Sans Obj. D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Obj. D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Obj. D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Obj. V - Arrêté et signatures	B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux Sans Obj D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Obj D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires C1.1 - Equilibre budgétaire C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux Sans Obj D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Obj D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Obj D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C1.1 - Equilibre budgétaire C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Obj. C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux Sans Obj. D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Obj. D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Obj. D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Obj. V - Arrêté et signatures	B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Obj. C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux Sans Obj. D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement Sans Obj. D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement Sans Obj. D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) Sans Obj. V - Arrêté et signatures	C - Annexes budgétaires	
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Obj. C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux Sans Obj. D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	C1.1 - Equilibre budgétaire	46
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) Sans Obj. C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	47
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants) D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	48
D - Autres éléments d'information D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures		
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation D3 - Décisions en matière de taux D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures Sans Obj. V - Arrêté et signatures	D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures Sans Obj. V - Arrêté et signatures		Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures Sans Obj. V - Arrêté et signatures		Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2) D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures Sans Objection de la service d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	•	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2) V - Arrêté et signatures	D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
		Sans Objet
	V - Arrêté et signatures	
A - Affete et signatures	A - Arrêté et signatures	49

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3357

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	4768129,00

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	177,89	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	154,26	
3	Dépenses d'équipement brut / population	15,50	
4	Encours de dette / population (2) (3)	7,50	
5	DGF / population		
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,8167	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,1693	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,1005	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,0500	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0,1531	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement: 7,50 %
 - Investissement: 7,50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	518 435,81	606 762,35	0,00	A1 88 326,54
Investissement	8 400,00	12 969,07	(3) 0,00	A2 4 569,07
Fonctionnement	510 035,81	593 793,28	(4) 0,00	A3 83 757,47

		RESTES A REALISER N-1				
		Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	4 000,00	III + IV	2 179,27	B1	-1 820,73
Investissement	1	4 000,00	III	2 179,27	B2	-1 820,73
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	86 505,81
Investissement	A2 + B2	2 748,34
Fonctionnement	A3 + B3	83 757,47

⁽¹⁾ État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

⁽²⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁴⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(1) 4 000,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
2024002	Opération d'équipement n° 2024002	4 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III) 2 179,27
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 179,27
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DICTIONNEMENT – TOTAL	(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α		

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	60 450,38	62 271,11
	+	+	+
DEDODTO	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	4 000,00	2 179,27
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	64 450,38	64 450,38
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	597 205,27	517 880,06
	+	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
	002 Resultat de fonctionnement reporte (1)	0,00	79 325,21
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	597 205,27	597 205,27
	TOTAL DU BUDGET (4)	661 655,65	661 655,65

⁽¹⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

⁽²⁾ Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

⁽³⁾ Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

⁽⁴⁾ Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 000,00	4 000,00	52 050,38	52 050,38	56 050,38
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	4 000,00	4 000,00	52 050,38	52 050,38	56 050,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00	8 400,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	12 400,00	4 000,00	60 450,38	60 450,38	64 450,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	es dépenses d'ordre tissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	12 400,00	4 000,00	60 450,38	60 450,38	64 450,38
	TOTAL	12 400,00	4 000,00	00 400,38	00 400,38	+
			001 SOLDE D'EXECU	ITION NEGATIF PER	ORTE OU ANTICIPE	0,00
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

64 450,38

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁵⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.

⁽⁸⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	2 179,27	2 179,27	45 060,00	45 060,00	47 239,27
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 179,27	2 179,27	45 060,00	45 060,00	47 239,27
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 009,62	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	11 959,45	0,00	9 211,11	9 211,11	9 211,11
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	12 969,07	0,00	17 211,11	17 211,11	17 211,11
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles d'investissement	15 148,34	2 179,27	62 271,11	62 271,11	64 450,38

021	Virement de la section de	9 2 1 1, 1 1	0,00	0,00	0,00
	fonctionnement (10)				
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (10) (11)				
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes d'ordre d'investissement	9 211,11	0,00	0,00	0,00

101AL 24 303,40 2 173,27 32 271,11 32 271,11 34 43	TOTAL	24 359,45	2 179,27	62 271,11	62 271,11	64 450,38
--	-------	-----------	----------	-----------	-----------	-----------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

64 450,38 TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

Pour information:

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

0,00

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁶⁾ Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

⁽⁷⁾ Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET				
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2			

		DEPENSES	DE FONCTION	NEMENT			
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)	
011	Charges à caractère général (3)	39 770,00	0,00	109 420,00	109 420,00	109 420,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	504 667,62	0,00	487 779,27	487 779,27	487 779,27	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,00	0,00	6,00	6,00	6,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total d	es dépenses de gestion courante	544 442,62	0,00	597 205,27	597 205,27	597 205,27	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	es dépenses réelles de nnement	544 442,62	0,00	597 205,27	597 205,27	597 205,27	
			,		,		
023	Virement à la section d'investissement (4)	9 211,11		0,00	0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00	
Total d	es dépenses d'ordre de	9 211,11		0,00	0,00	0,00	
fonctio	nnement						
	TOTAL	553 653,73	0,00	597 205,27	597 205,27	597 205,27	
						+	
			D	002 RESULTAT REPO	ORTE OU ANTICIPE	0,00	
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

597 205,27 TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

⁽⁵⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100 599,73	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	197 271,18	0,00	277 429,00	277 429,00	277 429,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	200 503,97	0,00	118 451,06	118 451,06	118 451,06
Total des recettes de gestion courante		548 874,88	0,00	517 880,06	517 880,06	517 880,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		548 874,88	0,00	517 880,06	517 880,06	517 880,06
			·			
042	Opérations ordre transf. entre	0,00		0,00	0,00	0,00

042	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00	0,00	0,00
	sections (4) (5)				
043	Opérations ordre intérieur de la	0,00	0,00	0,00	0,00
	section (4)				
Total des recettes d'ordre de		0,00	0,00	0,00	0,00
fonction	nnement				

TOTAL	548 874,88	0,00	517 880,06	517 880,06	517 880,06
	7				+
		R	002 RESULTAT REP	ORTE OU ANTICIPE	79 325,21
					=

TOTAL DES REC	ETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	597 205,27

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	0,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

⁽¹⁾ Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

⁽²⁾ Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

 $^{(4) \} DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 400,00	0,00	8 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	52 050,38		52 050,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	4 000,00	0,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	64 450,38	0,00	64 450,38

D 001 GGEDE D EXECUTION REPORTED TO		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,
-------------------------------------	--	---	----

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 64 450,38

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	109 420,00		109 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	487 779,27		487 779,27
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	6,00	0,00	6,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	597 205,27	0,00	597 205,27

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	597 205,27

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	8 000,00	0,00	8 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	47 239,27	0,00	47 239,27
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	55 239,27	0,00	55 239,27

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	9 211,11
	=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 64 450,38

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	20 000,00		20 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	102 000,00		102 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	277 429,00		277 429,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	118 451,06	0,00	118 451,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	517 880,06	0,00	517 880,06

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2)		FONCTIONNEMENT Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TO		TOTAL
			+		
	R 002 RESUL	TAT REPORTE OU ANTICIPE	79 325,21		
			=		
	TOTAL DES RECETTES DE FO	NCTIONNEMENT CUMULEES	597 205,27		

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁸⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

DEPENSES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	12 400,00	4 000,00	0,00	60 450,38	60 450,38	0,00	60 450,38	64 450,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ĭ	Total des opérations d'équipement (3)	4 000,00	4 000,00	0,00	48 050,38	48 050,38	0,00	48 050,38	52 050,38
Total	des dépenses d'équipement	4 000,00	4 000,00	0,00	52 050,38	52 050,38	0,00	52 050,38	56 050,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	8 400,00	0,00		8 400,00	8 400,00		8 400,00	8 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	12 400,00	4 000,00	0,00	60 450,38	60 450,38	0,00	60 450,38	64 450,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

_		
Ī	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00

Chapitre	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
	budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
	précédent (1)		les AP lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			séance			gérées dans le	gérées hors AP	
		I	budgétaire (2)		II	cadre d'une AP		III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées							64 450,38	

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁴⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁷⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁸⁾ Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

RECETTES

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	12 400,00	2 179,27	53 060,00	53 060,00	55 239,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 179,27	2 179,27	45 060,00	45 060,00	47 239,27
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'équipement	2 179,27	2 179,27	45 060,00	45 060,00	47 239,27
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 009,62	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes financières	1 009,62	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes réelles	3 188,89	2 179,27	53 060,00	53 060,00	55 239,27
021	Virement de la section de fonctionnement	9 211,11		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	es recettes d'ordre	9 211,11		0,00	0,00	0,00

	R001		0,00
--	------	--	------

Affectation au compte 1068 (8)

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II

Total des recettes d'investissement cumulée:	64 450.38
Total doo toodioo d invocacooment canaloo	0.100,00

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	12 400,00	4 000,00	0,00	60 450,38	60 450,38	0,00	60 450,38	64 450,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	0,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	4 000,00	4 000,00	0,00	48 050,38	48 050,38	0,00	48 050,38	52 050,38
Total des	dépenses d'équipement	4 000,00	4 000,00	0,00	52 050,38	52 050,38	0,00	52 050,38	56 050,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	8 400,00	0,00		8 400,00	8 400,00		8 400,00	8 400,00
1681	Autres emprunts	8 400,00	0,00		8 400,00	8 400,00		8 400,00	8 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	8 400,00	0,00	0,00	8 400,00	8 400,00	0,00	8 400,00	8 400,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	12 400,00	4 000,00	0,00	60 450,38	60 450,38	0,00	60 450,38	64 450,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

⁽⁴⁾ Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁵⁾ Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

	Tuo u chicominio uco chicanicho u calaponichi									
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP		
2024002	AGENCEMENTS INTERIEUR CRECHE		0,00	4 000,00	48 050,38	48 050,38	0,00	48 050,38		
TOTAL			0,00	4 000,00	48 050,38	48 050,38	0,00	48 050,38		

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 2024002 LIBELLE : AGENCEMENTS INTERIEUR CRECHE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

	DEI ENGEG								
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées RAR N-1 au 01/01/N		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée				
DEPENSES		0,00	a 4 000,00	48 050,38	b 48 050,38				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00				
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00				
21	Immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	48 050,38	48 050,38				
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	38 050,38	38 050,38				
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	4 000,00	10 000,00	10 000,00				
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00				
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00				

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c 2 179,27	42 000,00	d 42 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	2 179,27	42 000,00	42 000,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	2 179,27	42 000,00	42 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	7
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-7 871,11

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁴⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁶⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı		II	III = I + II
	TOTAL	12 400,00	2 179,27	53 060,00	53 060,00	55 239,27
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 179,27	2 179,27	45 060,00	45 060,00	47 239,27
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 179,27	2 179,27	45 060,00	45 060,00	47 239,27
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	Total des recettes d'équipement		2 179,27	45 060,00	45 060,00	47 239,27
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 009,62	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
10222	FCTVA	1 009,62	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 009,62	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes réelles	3 188,89	2 179,27	53 060,00	53 060,00	55 239,27
021	Virement de la section de fonctionnement	9 211,11		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des red	cettes d'ordre	9 211,11		0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (3) Sauf 165, 166 et 16449.
- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	553 653,73	0,00	0,00	597 205,27	597 205,27	0,00	597 205,27	597 205,27
011	Charges à caractère général (3)	39 770,00	0,00	0,00	109 420,00	109 420,00	0,00	109 420,00	109 420,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	504 667,62	0,00		487 779,27	487 779,27		487 779,27	487 779,27
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,00	0,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00	6,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	544 442,62	0,00	0,00	597 205,27	597 205,27	0,00	597 205,27	597 205,27
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	544 442,62	0,00	0,00	597 205,27	597 205,27	0,00	597 205,27	597 205,27
023	Virement à la section d'investissement	9 211,11			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	9 211,11			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou antic	é (5) 0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	597 205,27
---	------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		548 874,88	0,00	517 880,06	517 880,06	517 880,06
013	Atténuations de charges (2)	50 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100 599,73	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	197 271,18	0,00	277 429,00	277 429,00	277 429,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	200 503,97	0,00	118 451,06	118 451,06	118 451,06
Total des recettes de gestion des services		548 874,88	0,00	517 880,06	517 880,06	517 880,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		548 874,88	0,00	517 880,06	517 880,06	517 880,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total de	s recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

		R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	79 325,21
--	--	---------------------------------------	-----------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	597 205,27

⁽¹⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽²⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽³⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁴⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁷⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	553 653,73	0,00	0,00	597 205,27	597 205,27	0,00	597 205,27	597 205,27
011	Charges à caractère général (4)	39 770,00	0,00	0,00	109 420,00	109 420,00	0,00	109 420,00	109 420,00
60621	Combustibles	6 200,00	0,00		6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00
60623	Alimentation	460,00	0,00		550,00	550,00	0,00	550,00	550,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 736,66	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 630,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 100,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	150,00	0,00		170,00	170,00	0,00	170,00	170,00
6068	Autres matières et fournitures	70,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	17 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	3 440,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
6156	Maintenance	500,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
618	Divers	2 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	163,34	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
627	Services bancaires et assimilés	320,00	0,00		350,00	350,00	0,00	350,00	350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	504 667,62	0,00		487 779,27	487 779,27		487 779,27	487 779,27
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	14 000,00	0,00		14 000,00	14 000,00		14 000,00	14 000,00
6411	Personnel titulaire	285 767,62	0,00		259 000,00	259 000,00		259 000,00	259 000,00
6413	Personnel non titulaire	70 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00		80 000,00	80 000,00
6415	Congés payés	1 000,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	131 000,00	0,00		131 179,27	131 179,27		131 179,27	131 179,27
6470	Autres charges sociales	2 900,00	0,00		3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5,00	0,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00	6,00
65888	Autres	5,00	0,00		6,00	6,00	0,00	6,00	6,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	544 442,62	0,00	0,00	597 205,27	597 205,27	0,00	597 205,27	597 205,27
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des c	harges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses réelles	544 442,62	0,00	0,00	597 205,27	597 205,27	0,00	597 205,27	597 205,27
023	Virement à la section d'investissement	9 211,11			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	lépenses d'ordre	9 211,11			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

⁽³⁾ Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

- (6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	1		П	= +
	TOTAL	548 874,88	0,00	517 880,06	517 880,06	517 880,06
013	Atténuations de charges (3)	50 500,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	100 599,73	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 599,73	0,00	102 000,00	102 000,00	102 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	197 271,18	0,00	277 429,00	277 429,00	277 429,00
744	FCTVA	882,56	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7478	Participation Autres organismes	196 388,62	0,00	272 429,00	272 429,00	272 429,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	200 503,97	0,00	118 451,06	118 451,06	118 451,06
75822	Prise en charge déficit budget annexe	200 503,97	0,00	107 451,06	107 451,06	107 451,06
75888	Autres	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
Total des rece	ttes de gestion des services	548 874,88	0,00	517 880,06	517 880,06	517 880,06
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des rece	ttes réelles	548 874,88	0,00	517 880,06	517 880,06	517 880,06
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE					
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €					
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)				

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'anr	ICNE de	
	délibération	au 01/01/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Anné mobilis pro d'amorti de l'emp	ation et ofil ssement	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux (3)	Taux initi Index (4)	Taux actua- riel (5)	à la date u budget Index (4)	 Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt		ntie au cours de ercice En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00	0,00

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	8 400,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	8 400,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	517 880,06

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	1,62
--	------	------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	
INVESTISSEMENT (total)						
FONCTIONNEMENT (total)						

⁽¹⁾ Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

⁽²⁾ Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

⁽³⁾ Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS PO	OURVUS SUR EM EN ETPT (IPLOIS BUDGETAIRES 4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	2,00	2,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	С	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	2,00	7,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SOCIAL	С	3,00	1,00	4,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SOCIAL PRINCIPAL DE 2EME CL.	С	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	А	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE CL. NORMALE	В	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
PUERICULTRICE (SÉDENTAIRE)	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CRECHE - COMMUNE DE BOVES - CRECHE - COMMUNE DE BOVES - BP - 2025

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				PLOIS BUDGETAIRES 4)
		EMPLOIS PERMANENTS EMPLOIS PERMANENTS TOTAL À TEMPS COMPLET À TEMPS NON COMPLET			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	4,00	12,00	2,00	0,00	2,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 10 % (quotité de travail = 80 %) présent

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	В9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS: Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation

POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois. 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14: Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6°: Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5: Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1 333-10: Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-1 820,73	-1 820,73
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 820,73	-1 820,73

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	9 211,11	9 211,11
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-1 820,73	-1 820,73
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	7 390,38	7 390,38

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	8 400,00	8 400,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	8 000,00	8 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-400,00	-400,00

⁽¹⁾ Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

⁽²⁾ Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

⁽³⁾ Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		8 400,00	I 8 400,00
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	8 400,00	8 400,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	8 400,00	8 400,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTE	S (RESSOURCES PROPRES) = a + b	8 000,00	III 8 000,00
Ressourc	es propres externes de l'année (a)	8 000,00	8 000,00
10222	FCTVA	8 000,00	8 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressourc	es propres internes de l'année (b) (4)	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽⁴⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

⁽⁵⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 04/04/2025

Présenté par Le Maire (1), A BOVES, le 10/04/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session Ordinaire A BOVES, le 10/04/2025 Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).

·

CRECHE - COMMUNE DE BOVES - CRECHE - COMMUNE DE BOVES - BP - 2025

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES		Α
Mme Monique FORTIN		
Mme Nathalie COPPENS		
Mme Nathalie GRÉBERT		
Mme Nathalie SEMEDO DA VEIGA		

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A BOVES, le 10/04/2025

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.